

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 28 MARS 2014

Délibération n° 18-2014

Le Conseil d'administration donne à l'unanimité son accord pour le remboursement par le laboratoire GMGL des frais engagés par les étudiants et les encadrants à l'occasion d'un voyage au MAROC.

Membres en exercice : 25 membres

Votes : 16

Pour : 16
Contre :
Abstention :

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 07 avril 2014

Document mis en ligne le : 07 avril 2014